### Dans ce numéro :

### Le mot du Maire

### Zoom

L'été en images	
La 1ère fête des traditions	
Le "coup de gueule"	

### L'actualité municipale

Un rappel des commissions	
Bilan été 2008	3
En bref	3
Info voirie	3
L'Etat-civil	3
Les finances de la commune	4
Le SIVU Montagne de Beauregard	5
Le ski de fond	5

### Dossier:

Le Parc naturel régional du Queyras en danger!

### La vie du village :

L'école	7
Les Jeunes	7
Les loisirs	7
Le point météo	8
La chanson de Saint-Véran	8
La recette de saison	8
Le bloc-notes	8
A venir	8

Par respect pour l'environnement, le numéro 2 du Chant du Coq sera consultable en ligne sur Internet. Afin de continuer à le recevoir dans sa version papier merci d'en informer la Mairie avant le 30 novembre 2008.

# Le mot du Maire

A l'instant où nous écrivons ce bulletin, l'été est terminé. Nous espérons que nos vacanciers ont passé un bon séjour dans notre commune et y reviendrons avec plaisir.

A présent, toute l'équipe municipale organise la rentrée et l'inter-saison avec la poursuite des travaux en cours (cabane pastorale, la Chapelle Sainte-Agathe, la neige de culture, le transformateur EDF sur le parking de l'Eglise...)

Nous sommes en train de mettre en place des activités « loisirs » en collaboration avec l'ACSSQ et les habitants, pour que les jeunes et moins jeunes se retrouvent autour de plusieurs moments comme la gym, l'aquagym, la couture ou encore les cours d'italien... Vous trouverez dans ce numéro tous les horaires et les modalités d'inscriptions.

Pour cette fin d'année et pour l'année 2009, des changements importants sont en cours, en premier lieu le bureau de Poste qui doit passer agence communale avec Arvieux, Aiguilles et Ceillac. Espérons que nous arriverons à garder toutes les fonctions actuelles ainsi que les heures d'ouverture. Pour rappel, la compétence Agence Postale a été prise par la Communauté des Communes en 2004, ce qui signifie que la gestion du personnel travaillant à la Poste est intercommunautaire. Notre Office du Tourisme lui aussi doit subir des modifications par suite du transfert de la compétence tourisme à la Communauté des Communes du Queyras, délibérée au conseil communautaire du 29 février 2008.

L'organisation de notre bureau de Poste et de notre Office du Tourisme reste un gros problème, nous y travaillons et espérons trouver les meilleures solutions pour la vie de notre Commune.

Nous avons dû engager des modifications du Plan Local d'Urbanisme suite à la demande de la sous-préfecture, la situation de certaines zones devenant très complexe.

Par le biais du compte rendu municipal, de ce bulletin sous sa nouvelle forme et prochainement du site Internet de la municipalité, vous serez informés de l'évolution de tous nos projets.

Bonne rentrée et bon automne à toutes et tous!

Danielle GLIIGNARD

LE CHANT DU COQ est une publication de la Mairie de Saint-Véran (ISSN en cours).

La Ville - 05350 Saint-Véran - Téléphone : 04 92 45 83 91 - Fax : 04 92 45 81 98

Email: mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Danielle GUIGNARD, Maire de Saint-Véran.

Articles rédigés par l'ensemble de l'équipe municipale.

Photographies: Office du Tourisme, J. ISNEL, M.O. LECOMTE.

Imprimé par Ardoise Magique, 04 92 46 73 90 sur papier issu sur de forêts gérées écologiquement (label PEFC).

# L'été en images

















La route du sel avec nos ainés sous chapiteau sur « le terrain des pauvres » a eu beaucoup de succès ; nos amis Italiens ont été accueillis sur le Col Agnel (1) puis la fête a battu son plein autour d'une bonne tartiflette au son de nos musiciens et chanteurs. Merci aux bénévoles qui ont monté et démonté le chapiteau.

La fête de Clausis fut comme chaque année une réussite, avec ce 16 juillet des chansons de jeunes Italiens venus à pied par le col de Saint-Véran. Au village les Cors des Alpes (4) et le bal du foyer des jeunes ont clôturé cette belle journée.

La fête de la Sainte-Anne au Raux,

autour de la Chapelle rénovée (6) a connu une belle affluence, le pain cuit au four banal, l'apéritif servi en fin de matinée, tout était réuni pour créer une bonne ambiance et nos accordéonistes s'en sont donnés à cœur joie. A noter l'important investissement des habitants du Raux pour que cette fête soit réussie.

Cet été, l'Office du Tourisme, a encore une fois concocté un programme d'animations de grande qualité. Petits et grands furent nombreux à participer aux diverses activités proposées : fêtes du pain (2), ballade contée ou soirées contes avec Paul CAYRASSO (3), spectacles et après midis récréatives pour enfants ou adolescents (5), (8), journée sur les cadrans solaires (7), sans oublier le vide grenier du 15 août.

Marguerite BONINO

## La lère fête des traditions

Un grand « BRAVO » et tout simplement merci à tous nos bénévoles, et participants à « La 1ère fête des traditions », qui fût un grand succès, en commençant par le pain le matin, car pour certains c'est une affaire qui roule, c'est sûr, mais cela demande du temps et de l'énergie..., l'apéritif de l'Office du Tourisme et les grillades des Jeunes avec leur petite buvette ont été appréciés de tous, sans oublier leurs « fameuses boules carrées ».

Une rencontre avec un éleveur en montagne était organisée ce matin là au sujet du pastoralisme bien sympathique aussi.

La musique qui nous a accompagnée tout au long de cet après-midi là, fut d'une très agréable compagnie. Les diverses décorations : (santons, panneaux au sujet du bois...), les explications sur les différentes essences de bois ou les mamans avec leurs gâteaux, les dentellières et les sculpteurs, sans oublier nos scieurs de long ont permis d'agrémenter le stand de la Poste pour cette journée spéciale premier jour. Pendant ce temps-là 46 boulistes ont pût affiner leur jeu lors d'un tournoi à la Chalp qui encore une fois a été un franc succès.

Novices ou habitués ont compris, que la présence de chacun est toujours sollicitée certes, mais il faut quand même le savoir : cette journée était organisée avant tout pour dynamiser notre bureau de Poste qui, comme chacun sait, est en mauvaise posture.

La poste sera à nouveau notre partenaire pour la 1ère veillée d'antan le 25 février 2009. A cette occassion un nouveau prêt à poster avec sa flamme seront édités.

Claudine JOUVE

# Le "coup de gueule"

Nous ne manquerons pas de citer les adeptes du « poil dans la main » qui une fois encore auront brillé par leur absence, sans réfléchir un temps soit peu, que toutes ces animations sont aussi une survie pour notre village, nous vivons tous du tourisme.

Alors les « j'ai du boulot et j'ai pas le temps » on connaît, nous aussi on a du boulot mais on se remue, nous non plus nous n'avons pas le temps, mais on en trouve, alors s'il vous plait, pour toutes ces raisons, bougez-vous un peu, et les critiques stériles deviendront beaucoup plus constructives.

Merci, Claudine JOUVE

# Un rappel des commissions

### Les commissions intercommunales



### Communauté de Communes :

Danielle GUIGNARD Michel BEAUFILS



### Parc Naturel Régional du Queyras :

Olivier WEBER Mathieu ANTOINE



### Office de Promotion du Tourisme du Queyras :

Sandra PHILIP



### SIVU, Syndicat Mixte:

Benoit PRIEUR-BLANC Michel BEAUFILS



### Syndicat Intercommunal d'Electrification:

Antoine IMBERT, Jacques Prieur-BLANC



### Ski de Fond:

Jacqueline TURINA Sandra PHILIP

### Les commissions communales

Voirie: Christian ISNEL, Michel BEAUFILS

Appel d'offres : Gérard CORTESE

AFP: M. BEAUFILS, S. PHILIP, O. WEBER

Ecole: Marguerite BONINO, Danielle GUIGNARD

Garderie: Sandra PHILIP

Tourisme: Claudine JOUVE, Marguerite BONINO

**ONF**: Antoine IMBERT, Christian ISNEL

Foyer des Jeunes : Antoine IMBERT

Bibliothèque: Sandra PHILIP

Bâtiments communaux : Sandra PHILIP

# Bilan été 2008

Notre été venant de se terminer, nous pouvons déjà faire un bilan provisoire des fréquentations de notre commune. Nous comptons 17 546 véhicules (hors cars) accueillis en journée, soit une perte de 120 voitures par rapport à l'année 2007 qui s'explique par les deux passages du Tour de France le 20 et 23 juillet 2008.

Le nombre de riverains vendus cette année est en forte hausse (1 378 contre 960 en 2007). Merci aux hébergeurs, aux commerçants et à nos hôtesses d'avoir contribué à une meilleure circulation de nos vacanciers dans Saint-Véran.

5 011 personnes sans distinction ont pris la navette de Clausis. Dans ce total 1 894 personnes ont bénéficié de la réduction offerte par la « Carte Bienvenue »

La création de la zone de stationnement et de vidange pour camping-car sur le parking de la Madeleine a donné de bons résultats. Beaucoup de camping-caristes nous ont félicité pour cette initiative. La recette a dépassé les 2 500 Euros soit 500 véhicules en nuitée dans le village.

Marguerite BONINO

# En bref..



> Les travaux de la Cabane de Clausisette continuent. <</p>

# Info voirie

Pour encore améliorer la voirie, surtout en hiver, il serait souhaitable que les habitations de la rue principale soient raccordées au réseau de collecte d'eau pluviale, si celui-ci est existant.

Christian ISNEL

# L'Etat-civil

### Mariage:

Laëtitia CHATEAU et Olivier BERGE le 31 mai 2008

### Naissance:

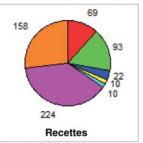
Martin ROUSSEY, le 28 août 2008

# Les finances de la commune

Pour tous ceux qui s'impatientent parfois de ne pas voir se réaliser leurs idées, ou même simplement l'entretien courant, il n'est pas inutile de préciser comment la commune peut utiliser les moyens dont elle dispose.

Première contrainte : à l'inverse de la plupart d'entre nous, hébergeurs, commerçants, artisans, la commune n'a rien, ou si peu, à vendre. Son chiffre d'affaires lui permettant d'assurer son fonctionnement est donc quasiment connu d'avance. Ses <u>recettes</u> sont :

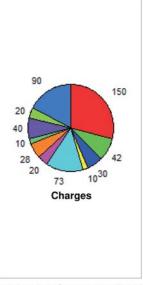
<ul> <li>la dotation de fonctionnement versée par l'Etat</li> </ul>	224 000 €
la part communale de nos impôts fonciers	158 000 €
• les biens mis en location (logements sociaux, garages, snack, alpages)	69 000 €
les services rémunérés (distribution d'eau potable, parking)	93 000 €
la taxe de séjour	22 000 €
les recettes diverses (frais de secours, etc.)	10 000 €
les recettes exceptionnelles (coupes de bois, vente de terrains)	10 000 €



La commune dispose donc de 580 000 € pour assurer son fonctionnement annuel, qu'elle se doit de gérer au mieux de l'intérêt de tous.

Deuxième contrainte : La loi impose à la commune de couvrir les dépenses suivantes :

Les dépenses de fonctionnement obligatoires :	
• salaires du personnel et leurs cotisations sociales	150 000 €
• remboursement des intérêts annuels d'emprunt	42 000 €
• impôts fonciers et taxes des biens communaux	30 000 €
• assurances	10 000 €
<ul> <li>participations dues aux organismes extérieurs qui ne disposent pas de fiscalité (P.N.R.Q.,S.I.E., SIVU de BEAUREGARD)</li> </ul>	73 000 €
• délégations d'Etat (Ecole, Etat civil, Cadastre, Urbanisme, Sanitaire)	20 000 €
S'Y ajoutent les dépenses que la loi ne désigne pas comme obligatoires, indispensables au fonctionnement courant ; peu d'économies y sont possibles	
EDF (bâtiments, éclairage public), Carburants	28 000 €
• fournitures mairie, Télécom, Poste, etc.,	10 000 €
• entretien courant des bâtiments, réseaux et voirie	40 000 €
entretien et acquisition de matériel	20 000 €
Et enfin, les éléments difficilement remplaçables de l'organisation du village (office du tourisme, garderie, cantine, navette d'hiver)	90 000 €



Tout ceci implique qu'une dépense imprévue ne peut être engagée que si l'une de celles inscrites est abandonnée pour en utiliser la recette.

Comme pour nous tous, nos <u>économies</u> sont la différence entre recettes et dépenses. Cela nous permet d'abord de <u>réduire la dette</u> en remboursant le capital des emprunts, puis de <u>financer des projets</u> ou d'épargner. Si le devoir de la commune est de maintenir un fond de réserve pour faire face aux urgences, elle n'a pas pour objectif de s'asseoir sur un tas d'or. N'ayez crainte, ce n'est pas le cas ! Cependant, ses projets d'investissement doivent eux aussi répondre à l'<u>équilibre</u> des recettes et des dépenses.

Les <u>recettes</u> pour l'investissement se composent de :	
<u>économie</u> résultant de la partie fonctionnement	67 000 €
dotation d'équipement versée par l'Etat et récupération de TVA	128 000 €
TLE perçue sur les permis de construire (neuf et modification/rénovation)	4 000 €
subventions obtenues pour chaque projet et les emprunts	
Pour les <u>dépenses d'investissement,</u> une seule est <u>obligatoire</u> :	
remboursement du capital des emprunts déjà réalisés	301 000 €

Le bilan de cette section d'investissement est la capacité réelle de la commune à réaliser des projets.

En conclusion, avant de vouloir engager les ressources de la commune dans une dépense, il est indispensable que chacun de nous réponde à ces questions :

- Cela sert-il aussi l'intérêt général ou seulement mes intérêts ?
- Est-ce bien là une dépense qui incombe à la commune ou juste le résultat d'une négligence, ou pire d'une incivilité ?
- Suis-je à jour de mes obligations envers la collectivité pour prétendre réclamer ?

Ces simples questions de bon sens devraient déjà permettre d'éviter quelques gaspillages et de responsabiliser chacun.

Quand les temps s'annoncent difficiles, chaque sou compte.

Soyons attentifs et prévoyants, c'est un devoir collectif.

Michel BEAUFILS

# Le SIVU Montagne de Beauregard

La construction de la réserve collinaire a lieu en ce moment (ci-dessous photos de fin août). Après un début difficile dû aux intempéries du mois de juin, les travaux avancent bien et la pose de la bâche débute.

Les réseaux sont terminés et le local technique des « Cassettes » prêt à accueillir la pompe et le compresseur.

Le SIVU de la Montagne de Beauregard ainsi que le syndicat mixte des stations du Queyras souhaite remercier les habitants de la Chalp pour leur patience lors des allées et venues des camions du mois de juillet. Sans vous et votre tolérance, ce projet indispensable pour la survie de la station de ski de Molines/Saint-Véran aurait eu du mal à se réaliser pour 2009.

D'autres projets sont en cours d'étude et après la réalisation de la déviation du bas de station de Molines, nous devrions voir arriver le rallongement du télésiège de Molines sur notre commune, pour arriver au sommet de Beauregard 2 et sa transformation en débrayable, ainsi que la réalisation d'un télésiège fixe entièrement sur Saint-Véran. La construction de ces télésièges devrait se réaliser simultanément en 2010.

Benoit PRIEUR-BLANC





# Le ski de fond

Cela fait 35 ans que le ski de fond a fait son apparition dans le Queyras et depuis toutes ces années les pistes n'ont cessé d'être améliorées pour arriver aujourd'hui à 46.50 Kms de pistes et 11 Kms d'itinéraires sur la vallée des Aigues.

Les travaux d'entretien et d'aménagement sont à la charge de la commune, la gestion est quant à elle assurée par la Communauté de Communes qui l'a confiée l'an passé à la régie Queyras Ski.

Comme partout en France le nombre de fondeurs a diminué mais le ski de fond fait partie des activités que les gens apprécient comme la raquette, le chien de traîneau, etc... et on remarque que ces dernières années les redevances les plus vendues sont les badges séance alors qu'il y a quelques années c'étaient les badges hebdomadaires.

Au printemps dernier la piste de la passerelle de la Choumasse au Canal a été endommagée par les inondations. Elle sera remise en état très prochainement.

D'autres travaux devraient débuter cet automne. Il s'agit de l'aire d'accueil « activités nordiques » de la Chalp pour un montant total de 182 618 Euros Hors Taxes. Le montant total des subventions s'élève à 144 649,49 Euros réparti de la manière suivante :

- 121 649,49 Euros, part de la Région et du Conseil Général au titre des aménagements nordiques,
- 23 000 Euros, part des amendes de police,
- 37 968 Euros part d'autofinancement de la commune.

Au niveau Queyras, un nouveau dépliant du ski de fond est en cours de réalisation. Les pistes seront représentées sur une photo en trois dimensions prise à partir du Sommet-Buchet, laquelle permet de faire figurer l'ensemble des vallées de l'Aigue Blanche et de l'Aigue Agnelle. Tous ces efforts, et notamment la participation financière du Conseil Général, de la Région et de la Commune participeront à reconquérir une clientèle de séjour qui semble s'être étiolée au fil du temps.

Jacqueline TURINA

# Le Parc naturel régional du Queyras en danger!

Vous avez reçu dernièrement la lettre du Parc ; Elle explique en détail la procédure de renouvellement de la charte et les « grains de sable » qui pourraient empêcher que l'Etat ne redonne son agrément, et donc verrait la disparition du Parc.

Le conseil municipal va prochainement se réunir avant de recevoir le bureau du syndicat mixte du Parc.

### Voulons-nous conserver le Parc?

Vous le savez le rapport d'évaluation du comité national pour la nature n'est pas bon.

Courant octobre une nouvelle charte plus claire, contenant de réels engagements doit être présentée.

Le délai de renouvellement est fixé en avril 2009.

Nous sommes un Parc régional depuis plus de 30 ans et nous n'avons pas été assez convaincants, trop de bonnes intentions non suivi d'effets...?

Plusieurs dérives et incohérences nous sont reprochées, entre autres :

- Un vrai partenariat entre communes et Parc s'impose (et pas seulement quand ca nous arrange...?),
- Nous devons établir un schéma concerté d'organisation du territoire (SCOT) pour préserver les prés de fauche et contrôler l'urbanisation (associer le Parc à nos PLU et à nos réflexions...?),
- La diversification touristique doit être résolument engagée (et pas seulement pour les communes sans remontées ..?),
- Le constat d'une concurrence néfaste entre différents services : Pays, Région, Département, Communauté des Communes, (Le Parc avait et doit garder un rôle fédérateur pour l'environnement),

Le Parc est un outil au service des communes et donc de ses habitants, nous devons prendre nos responsabilités, être exigeants et vigilants.

Le Parc est une administration et comme souvent elle peut paraitre lourde et loin de nos préoccupations. Il faut se saisir de cet outil formidable et plus que jamais d'actualité car il doit nous aider à concilier agriculture, tourisme, nature et développement économique durable.

Au final le Parc proposera une charte solide, c'est à dire des engagements que les communes devront prendre si elles veulent le conserver.

Rappelez-vous, il y a 10 ans la commune n'avait pas voté la proposition de délibération approuvant la charte.

Aujourd'hui nous ne sommes plus du tout dans ce type de scénario ; Il y a 45 parcs en France et d'autres territoires aimeraient bénéficier de cette notoriété et des retombées économiques qu'elle génère : les services de l'Etat sont plus exigeants car les problèmes d'environnement sont devenus des enjeux majeurs comme l'actualité nous le rappelle tous les jours.

Pour terminer nous vous rappelons que les réunions du comité syndical du Parc sont publiques ; Les dates sont connues par voie de presse ou affichage en Mairie et que nous sommes toujours disponibles à qui que ce soit pour parler du Parc.

D'autre part après plusieurs années de sommeil, le conseil consultatif des Queyrassins et Amis du Parc est reconstitué! Vous pouvez adhérer et vous exprimer.

Mathieu ANTOINE et Olivier WEBER



### L'école

Pour l'année scolaire 2008-2009, l'effectif est de 24 élèves dans les deux classes (12 et 12).

Le soutien scolaire pour remplacer les samedis matin est mis en place, soit 40 heures de travail, à l'année pour les enfants en difficultés. Les mardis soir ou les jeudis soir semblent convenir aux institutrices et aux parents.

Le voyage de fin d'année est déjà en projet, les Châteaux de la Loire semblent être une direction.

Il est demandé aux parents d'élèves d'inciter leurs enfants à descendre à la bibliothèque, de nombreux ouvrages sont disponibles pour des recherches ou tout simplement pout le plaisir de lire...

Bonne année scolaire à tous les enfants et à leurs maîtresses.

Marguerite BONINO

### Les Jeunes

Une fois de plus les jeunes Saint-Vérannais nous ont démontré leur attachement à leur commune et leur volonté d'être acteurs aux moments importants : de la corvée de printemps, en passant par la construction du nouvel abri bus des Fontettes, par la réalisation du nouveau mur du Monument aux Morts et de son entourage ou encore en finissant par leur participation à la 1ère fête des traditions. Nous ne pouvons que les remercier de cette motivation et les encourager à continuer.

Merci à tous pour cette réalisation sous la pluie, sans oublier les absents de la photo >







Bien conscients du problème de l'alcool au volant, tous les bals de cet été furent placés sous le thème « SAM, le capitaine de soirée ».

Cette opération, mise en place en collaboration avec l'ACSSQ, la Sécurité Routière et soutenue par la Gendarmerie consiste à désigner une personne qui devra être contrôlée en soufflant dans un éthylotest à son départ.

Ses clés lui sont rendues en cas de contrôle négatif, des boissons sans alcool lui étant offertes pendant toute la soirée.

Antoine IMBERT

# Les loisirs

Jeudi 18 septembre, premier cours de gym avec Eric (éducateur sportif) dans la salle polyvalente.

**Fréquence :** toutes les semaines hors vacances scolaires. **Horaires :** 

- 17 h 30 à 18 h 30 : gym pour les aînés,
- 18 h 30 à 19 h 30 : gym (abdo-fessiers) pour les moins de 60 ans.

#### Tarifs:

- Pour les aînés : 33,00 € / trimestre + adhésion ACSSQ (10,00 €),
- Pour les moins de 60 ans : forfait de 100,00 € (de septembre à mi-juin) + adhésion ACSSQ (10,00 €).

Soit environ 3,00 € par séance.

Possibilité de régler en plusieurs échéances.

Pensez à fournir un certificat médical et à apporter votre tapis.

### Mardi 23 septembre à 18 h 00 à la salle polyvalente :

Réunion d'information concernant les cours d'italien avec Sylvia (formation des groupes : débutants et confirmés). **Tarif des cours :** sera déterminé en fonction du quotient familial, à savoir de 1,00 € à 6,00 € par heure de cours.

Les après-midi créatifs reprendront à la fin du mois de septembre, un lundi sur deux. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Plus de renseignements au 04.92.45.89.10

### La piscine, pourquoi pas?

A l'Astragale, le vendredi matin du 19 décembre 2008 au 15 mars 2009 avec Eric (éducateur sportif).

- Aquaphobie : le vendredi de 10 h 00 à 11 h 00, 6 personnes maximum
- Aquagym: 12 personnes maximum, sachant nager (*le niveau Alain Bernard, n'est pas exigé !!*), de 9 h 00 à 10 h 00, le vendredi.

Inscriptions à la Mairie où à l'Office du Tourisme.

L'ACSSQ partenaire de vos activités sportives et culturelles à Saint-Véran.



# La vie du village

La mémoire de notre village : vous voulez que nos enfants et petits enfants connaissent tout ce que les anciens ont vécu, alors manifestezvous auprès de Marguerite BONINO.

# Le point météo

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau au cm² des 6 premiers mois de cette année.

Mars	33.50 mm
Avril	82.90 mm
Mai	167.90 mm
Juin	99.60 mm
Juillet	51.70 mm
Août	36.30 mm

Merci à Daniel BRUNET

### La recette de saison

### Les pompillons et les caillettes

Pour 4 à 5 personnes :

10 pommes de terre moyennes,

3 œufs.

3 à 4 poignées de farine,

1 bonne pincée de sel,

3 à 4 cuillères à soupe de lait (facultatif),

1 noix de beurre,

Gruyère râpé,

Huile pour friture.

# La chanson de Saint-Véran

### La chanson de Saint-Véran

Composée par l'instituteur Joseph LANNES Hiver 1932-1933

#### Refrain

A Saint-Véran, Saint-Véran, Saint-Véran Plus haut pays ou se mongo des pans A Saint-Véran, Saint-Véran, Saint-Véran De mon pays je suis content

### 1er couplet

Mon Saint-Véran est un pays charmant *(bis)* Ces maisoums rustiques mon paourou, mon paourou *(bis)* Ces maisoums rustiques soum fachées émbé des bouesc

### 2ème couplet

A Saint-Véran ya des scieurs de long (bis) Toute la semano la réiscio, la réiscio (bis) Toute la semano la réiscio, vail sou trainc

### 3ème couplet

A Saint-Véran ces mange de pan dur *(bis)*En bé lou sehanestro si taille, si taille
En bé lou sehanestro si taille lou buom pan dur

#### 4ème couplet

A Saint-Véran ya des chasseurs fameux (bis)

Tute les desminjous si tire, si tire

Tute les desminjous li chamous sont malheurous

### 5ème couplet

A Saint-Véran ya des concours de ski *(bis)*Sur la neio fraisco ceskilos, ceskilos
Sur la neio fraisco ceskilos lou sanveran

Merci à Romain ISNEL

Faire cuire les pommes de terre dans l'eau salée sans les éplucher.

Après les avoir pelées, les écraser au presse-purée ou à la fourchette, faire un puits avec cette « purée », mettre les œufs entiers dans ce puits. la farine et la pincée de sel.

Bien mélanger le tout et former une boule. Réserver une partie de cette pâte (elle servira aux caillettes.) Former une sorte de « saucisson » et le couper en petits morceaux (grosseur d'un petit doigt environ), rouler un par un ces petits pompillons sur une planche farinée et les réserver sans les entasser.

Faire bouillir une grande marmite d'eau salée et les jeter dedans, pendant ce temps là, faire fondre une noisette de beurre dans une casserole. Lorsque les pompillons sont cuits ils remontent à la surface, les égoutter à l'écumoire au fur et à mesure de leur montée et les faire revenir dans la casserole avec le beurre, attendre qu'ils soient bien dorés et rajouter le gruyère râpé, bien mélanger c'est prêt.

Reprendre la pâte qui était au repos et former encore une sorte de « saucisson » et, couper des morceaux plus gros que les précédents, les rouler aussi et les aplatir avec le plat de la main. Les réserver de côté.

Pendant ce temps faire chauffer l'huile pour la friture et y plonger les caillettes pour bien les faire dorer les égoutter à l'écumoire et finir dans le papier absorbant.

Bon appétit, Claudine JOUVE

# Le bloc-notes

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, fermé le vendredi après midi.

Ouverture de la Poste, du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 50 La bibliothèque ouvre ses portes le lundi de 17 h 00 à 18 h 00 et le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00.

La déchetterie à Aiguilles est ouverte du lundi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30 sauf les jours fériés.

# A venir

Le samedi 20 septembre : foire de la Saint-Mathieu à Chàteau-Queyras,

Le dimanche 21 septembre : repas des villageois de Saint-Véran (voir affichage),

Le dimanche 28 septembre : fête des Parcs naturel régionaux et foire aux agnelles à Ceillac.